

Considérations sur l'état présent de la colonie françoise de St. Domingue , ouvrage politique & législatif, présenté au ministre de la marine. Par M. H. D. A Paris chez Grangé 1777. 2 v. in 8°.

Après quelques réflexions sur la révolte des colons anglois, dont l'auteur parle en bon & fidele ami du congrès, il examine successivement l'état présent de la colonie de St. Domingue; les propriétés des biens, & les droits qui y sont attachés; l'esclavage des Nègres, leurs mœurs, leurs inclinations; les moïens les plus sûrs de faire dans ce país une fortune honnête; l'agriculture, l'exploitation des terres, leurs différentes productions; les manufactures & autres objets de commerce; les monnoies, leur circulation, leur valeur &c. &c. L'auteur termine cette premiere partie par l'exposition des moïens qui peuvent procurer à la métropole, tout ce qu'elle est en droit d'attendre de l'établissement de cette colonie. Ces moïens sont l'agrandissement de la culture & la perfection du commerce. Il faut pour y parvenir, fixer les propriétaires dans leurs habitations, empêcher les étrangers de venir commercer avec la colonie, mais encourager le commerce de la colonie avec les colonies étrangères; ne permettre aux nationaux de consommer que la moindre partie des productions de la colonie, & de faire passer le reste